



| Une vendeuse de rue à Dakar, au Sénégal. Crédit photo : Dean Saffron.



Femmes dans l'Emploi Informel :
Globalisation et Organisation

Note d'information statistique n° 31
March 2022

Les travailleur·euse·s de l'informel au Sénégal: profil statistique

Gayatri Koolwal

La présente note d'information porte sur six groupes professionnels des travailleur·euse·s de l'informel qui, en 2019, constituaient plus de trois quarts de l'emploi total au Sénégal, où 84 % de l'emploi est informel.

À Dakar, une ville d'environ 1,1 million d'habitant·e·s, la plus grande au Sénégal, 165 230 femmes et 262 511 hommes (un total de 427 741) étaient employé·e·s en 2019 (**Tableau 1**).¹ À travers les trois zones géographiques examinées dans cette note d'information,² environ 40 % des femmes âgées de 15 ans ou plus exerçaient une activité, comme le faisaient environ 65 % des hommes. La grande majorité des personnes employées à Dakar et dans l'ensemble du milieu urbain dans le pays (ci-après dénommé « milieu urbain ») travaillaient dans des secteurs non-agricoles. Dans chacune de ces zones

géographiques, les femmes représentaient environ 40 % de l'emploi total : un peu moins à Dakar (39 %) et un peu plus en milieu urbain et au niveau national (44 % et 43 % respectivement) (**Graphique 1**).

L'emploi informel désigne toute activité économique qui n'est pas couverte ou qui est insuffisamment couverte, en vertu de la législation ou de la pratique, par des arrangements formels à travers le travail, y compris, par exemple, les cotisations de retraite et à l'assurance maladie ou le droit aux congés maladie ou annuels

¹ Les données dans cette note d'information se basent sur l'Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES) de 2019. L'échantillon ne comprend que les personnes âgées de 15 ans et plus. Toutes les estimations ont été pondérées.

² Les zones géographiques sont Dakar, l'ensemble du milieu urbain et le niveau national. La population urbaine a été identifiée grâce à une question dans l'enquête sur le lieu de résidence, dont les choix de réponse étaient milieu rural ou urbain. Une question supplémentaire a permis de déterminer la population à Dakar, en demandant aux personnes interrogées le nom du lieu de résidence.

Tableau 1. L'emploi à Dakar, dans l'ensemble du milieu urbain et au niveau national par sexe : chiffres et pourcentages par rapport à la population en âge de travailler⁽¹⁾

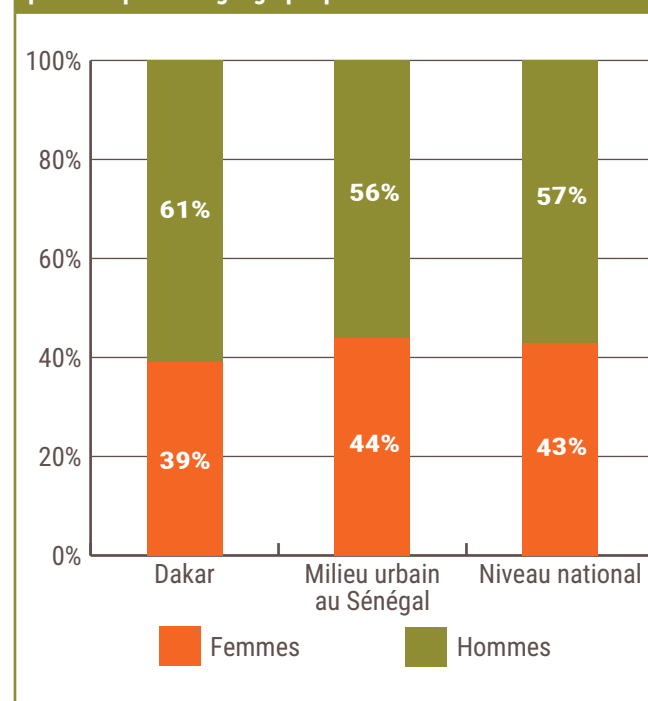
Chiffres (pourcentages)	Femmes		Hommes		Total	
Emploi total						
Dakar	165 230	(40,5)	262 511	(67,2)	427 741	(53,6)
Milieu urbain	1 035 739	(39,6)	1 344 127	(64,8)	2 379 866	(50,7)
Sénégal	1 922 542	(38,2)	2 533 333	(64,3)	4 455 875	(49,7)
Emploi non-agricole						
Dakar	162 637	(39,9)	244 017	(62,4)	406 654	(50,9)
Milieu urbain	905 789	(34,6)	1 094 654	(52,8)	2 000 443	(42,7)
Sénégal	1 480 586	(29,4)	1 760 683	(44,7)	3 241 269	(36,1)
Emploi agricole						
Dakar	2 593	(0,6)	18 494	(4,7)	21 087	(2,6)
Milieu urbain	129 951	(4,9)	249 472	(12,0)	379 423	(8,1)
Sénégal	441 956	(8,7)	772 650	(19,6)	1 214 606	(13,5)

⁽¹⁾ Chez les femmes ou les hommes, la base sur laquelle les pourcentages sont calculés est le nombre de femmes ou d'hommes en âge de travailler, respectivement. Pour les totaux, la base est le nombre total de personnes en âge de travailler, hommes et femmes confondu-e-s.

payés.³ En 2019, l'emploi informel représentait 78 % de tout l'emploi en milieu urbain au Sénégal, 81 % à Dakar et 84 % dans l'ensemble du pays (**Tableau 2**).

Il est beaucoup plus probable que les femmes, par rapport aux hommes, soient employées de manière

informelle (91 % à Dakar et au niveau national, par comparaison avec 77 % des hommes à Dakar et 82 % à l'échelle nationale). Dans les activités non-agricoles, 90 % des femmes et 74 % des hommes à Dakar avaient un emploi informel et, au niveau national, 84 % des

Graphique 1. Proportion de femmes et d'hommes dans l'emploi total par zone géographique

femmes et 72 % des hommes. La quasi-totalité des travailleur·euse·s employé·e·s dans l'agriculture l'étaient de manière informelle.

³ La définition statistique de l'emploi informel, en ce qui concerne des catégories spécifiques de travailleur·euse·s (comme les non-salarié·e·s dépendant·e·s et les familiaux collaborant) fait actuellement l'objet de discussions dans le cadre du groupe de travail pour la révision des normes relatives aux statistiques sur l'informalité de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ce groupe est en train d'élaborer des recommandations qui seront présentées à la 21^e Conférence internationale des statisticiens du travail en 2023.

Tableau 2. Emploi informel⁽¹⁾ comme pourcentage de l'emploi total, de l'emploi agricole et non-agricole, par sexe, à Dakar, l'ensemble du milieu urbain et au niveau national

	Femmes	Hommes	Total
Pourcentage de l'emploi total			
Dakar	91,2	77,3	81,0
Milieu urbain	86,5	76,0	78,2
Niveau national	90,7	81,9	83,5
Pourcentage de l'emploi non-agricole			
Dakar	90,3	74,3	78,8
Milieu urbain	82,2	68,6	72,3
Niveau national	84,1	71,9	75,2
Pourcentage de l'emploi agricole			
Dakar	96,3	95,4	95,5
Milieu urbain	99,2	97,3	98,0
Niveau national	99,1	98,2	98,6

⁽¹⁾ L'emploi est classé comme informel si les travailleur-euse-s ne bénéficient pas d'avantages professionnels, à savoir : prestations médicales, congés maladie ou annuels payés, ou cotisations à la sécurité sociale. L'activité indépendante est classée comme informelle si elle n'est pas déclarée ou si les travailleur-euse-s ne tiennent aucune comptabilité officielle. Le travail familial collaborant (entraide familiale) est également inclus dans l'emploi informel.



Une lingère à Dakar. Crédit photo : Dean Saffron.

Encadré 1. Les six groupes professionnels de travailleur·euse·s : problèmes d'identification et de mesure

En 2019, l'ENES a posé des questions sur le lieu de travail et sur la profession. L'identification des groupes spécifiques –et principalement de l'informel– a comme base ces variables.

Travailleur·euse·s domestiques :	Apportent des soins personnels ou ménagers chez d'autre(s) personne(s)
Travailleur·euse·s à domicile :	Produisent des biens ou fournissent des services à l'intérieur de leur propre maison ou dans une structure adjacente à leur domicile (le travail dans une ferme est exclu)
Commerçant·e·s de marché :	Vendent des biens ou fournissent des services aux marchés bâtis sur des terres publiques ou privées
Vendeur·euse·s de rue :	Vendent des biens ou fournissent des services dans des espaces publics, par exemple avec un étal fixe ou mobile dans la rue
Récupérateur·trice·s de déchets de l'informel :	S'engagent dans le recyclage des déchets trouvés dans la rue ou les décharges
Travailleur·euse·s du transport informel	Transportent des personnes et des marchandises, en utilisant généralement un véhicule (motorisé ou non)

Problèmes pour la mesure statistique

Deux variables ont servi de base pour identifier ces groupes professionnels de travailleur·euse·s : lieu de travail et classification de professions⁽¹⁾. Dans le cas du transport, un secteur important occupant les travailleur·euse·s du formel et de l'informel, mais n'ayant aucune catégorie spécifique qui permettrait d'identifier les travailleur·euse·s susceptibles d'avoir un emploi informel, les données (sauf dans le tableau 4) ne prennent en compte que ces derniers.

Un petit nombre de répondant·e·s –dans le travail à domicile, le commerce de marché et la vente de rue– ont déclaré travailler dans l'agriculture. La clarification de ces distinctions met en évidence un problème de mesure dans les enquêtes qu'il faut aborder pour mieux comprendre les activités productives des individus.

Afin d'avoir une meilleure compréhension des activités menées par les travailleur·euse·s de ces groupes, un croisement a été effectué entre les variables de classification des professions et les classifications désagrégées par industrie⁽²⁾. Une part importante des commerçant·e·s de marché, l'un des groupes les plus importants, à Dakar en particulier, a également déclaré des activités de fabrication dans la classification par industrie. Puisqu'il est probable que cela soit lié à la fabrication de leurs propres produits –des denrées alimentaires, des boissons ou des textiles–, ces travailleur·euse·s ont été classé·e·s comme commerçant·e·s de marché. Cette divergence est un problème supplémentaire pour la mesure statistique, lié à la façon d'identifier ces groupes de travailleur·euse·s exerçant dans l'informalité pour la plupart.

En ce qui concerne les récupérateur·trice·s de déchets, le nombre de travailleur·euse·s identifié·e·s par l'ENES de 2019 n'était pas assez important pour offrir des estimations fiables sur leurs caractéristiques (l'âge et le niveau d'éducation, par exemple) ni sur leurs modalités de travail. Par conséquent, seul le tableau 3 inclut les récupérateur·trice·s, mais les chiffres sont vraisemblablement sous-estimés. Des recensements de ce groupe à Dakar ont identifié un nombre beaucoup plus élevé de récupérateur·trice·s que l'Enquête nationale sur l'emploi porte à croire. Le fait que celle-ci se base sur un échantillon de personnes vivant dans des ménages, passant peut-être à côté des récupérateur·trice·s qui ont d'autres arrangements de logement, pourrait en être une raison.

⁽¹⁾ Il s'agit de la Classification internationale type des professions (CITP), basée sur l'International Standard Classification of Occupations (ISCO).

⁽²⁾ La classification par industrie suit la [Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique \(CITI\)](#) de la DS-ONU (p. vii).

Groupes de travailleur·euse·s dans l'ensemble du milieu urbain au Sénégal

Cette note d'information porte sur six groupes de travailleur·euse·s jouant un rôle central dans l'économie de Dakar et du Sénégal : les travailleur·euse·s domestiques, les travailleur·euse·s à domicile, les commerçant·e·s de marché, les vendeur·euse·s de rue, les récupérateur·trice·s de déchets et les travailleur·euse·s du secteur de transports (l'**Encadré 1** contient une description de ces métiers).

À Dakar, les 330 000 travailleur·euse·s (environ 145 000 femmes et 185 000 hommes) appartenant à ces six groupes professionnels (Tableau 3) constituent plus de trois quarts (soit 77 %) de l'emploi total dans la ville. Dans le milieu urbain du pays, ces groupes forment 70 % de l'emploi total, tandis qu'au niveau national, ils ne représentent que 37 % de l'emploi total, une proportion bien plus basse qui s'explique par l'inclusion des zones rurales avec emploi agricole.

Dans les trois zones géographiques, la représentation des femmes dans ces six groupes, par rapport à l'emploi total, est plus élevée que celle des hommes. À Dakar, 88 % des femmes employées appartiennent à l'un de ces groupes, contre 70 % chez les hommes employés. Dans le milieu urbain au Sénégal, 82 % des femmes employées et 61 % parmi les hommes employés sont issu·e·s de l'un de ces groupes. À l'échelle nationale, la représentation de ces groupes chute pour atteindre environ 44 % des femmes occupées et 32 % chez les hommes occupés ; cela tient en grande partie à l'emploi agricole dans les zones rurales.

La participation des femmes et celle des hommes, dans l'emploi total, est très différente dans les groupes professionnels. Le groupe le plus représenté à Dakar, pour les femmes comme pour les hommes, sont les commerçant·e·s

de marché. Cependant, les hommes sont plus susceptibles de travailler dans le commerce de marché que les femmes (27 % pour celles-ci, contre 45 % pour les hommes). À Dakar, le deuxième groupe le plus nombreux est constitué par les vendeur-euse-s de rue, parmi qui les femmes sont davantage concentrées (environ 21 % des femmes employées, mais seulement 9 % parmi les hommes employés). Les femmes sont plus susceptibles de travailler à domicile : 19 % des femmes employées, contre 5 % parmi les hommes occupés ; de même pour le travail domestique : 19 % des femmes occupées, contre 3 % des hommes employés. Dans les deux autres zones géographiques, le commerce de marché est également le groupe prédominant dans l'emploi total, pour les femmes comme pour les hommes, avec des pourcentages plus élevés pour eux que



Des travailleuses à domicile à Dakar. Crédit photo : G. Tanvé.

Tableau 3. Groupes de travailleur-euse-s par sexe à Dakar, dans l'ensemble du milieu urbain et au niveau national : chiffres et pourcentages par rapport à l'emploi total

Chiffres (pourcentages)	Femmes		Hommes		Total	
Dakar	145 049	(87,8)	184 497	(70,3)	329 545	(77,0)
Travailleur-euse-s domestiques	30 692	(18,6)	8 749	(3,3)	39 440	(9,2)
Travailleur-euse-s à domicile	32 065	(19,4)	13 029	(5,0)	45 095	(10,5)
Commerçant-e-s de marché	45 203	(27,4)	119 157	(45,4)	164 360	(38,4)
Vendeur-euse-s de rue	35 531	(21,5)	23 444	(8,9)	58 975	(13,8)
Récupérateur-trice-s de déchets	301	(0,2)	752	(0,3)	1 053	(0,2)
Travailleur-euse-s du transport informel	1 257	(0,8)	19 366	(7,4)	20 622	(4,8)
Urban Senegal	846 970	(81,8)	814 228	(60,6)	1 661 199	(69,8)
Travailleur-euse-s domestiques	131 428	(12,7)	36 809	(2,7)	168 237	(7,1)
Travailleur-euse-s à domicile	265 907	(25,7)	61 032	(4,5)	326 939	(13,7)
Commerçant-e-s de marché	264 008	(25,5)	490 566	(36,5)	754 575	(31,7)
Vendeur-euse-s de rue	179 848	(17,4)	123 688	(9,2)	303 536	(12,8)
Récupérateur-trice-s de déchets	1 203	(0,1)	1 655	(0,1)	2 858	(0,1)
Travailleur-euse-s du transport informel	4 576	(0,4)	100 478	(7,5)	105 054	(4,4)
Senegal nationally	1 447 372	(44,1)	1 323 198	(32,1)	2 770 571	(37,3)
Travailleur-euse-s domestiques	176 274	(6,8)	59 018	(1,5)	235 292	(3,8)
Travailleur-euse-s à domicile	529 457	(13,8)	121 900	(2,4)	651 356	(7,3)
Commerçant-e-s de marché	448 507	(13,7)	738 512	(19,4)	1 187 019	(16,9)
Vendeur-euse-s de rue	284 907	(9,4)	215 450	(4,9)	500 358	(6,8)
Récupérateur-trice-s de déchets	1 203	(0,1)	2 557	(0,1)	3 761	(0,1)
Travailleur-euse-s du transport informel	7 024	(0,2)	185 761	(4,0)	192 785	(2,4)

pour elles. En milieu urbain, 37 % des hommes employés sont commerçants de marché, tandis que la proportion est de 26 % chez les femmes employées ; au niveau national, c'est 19 % pour les hommes contre 14 % pour les

femmes employé-e-s. Le travail à domicile arrive en deuxième position, représentant, dans l'emploi total en milieu urbain, 26 % chez les femmes et 5 % pour les hommes ; et, à l'échelle nationale, 14 % des femmes et 2 % des hommes.



Une récupératrice de déchets travaillant à la décharge de Mbeubeuss.
Crédit photo : Marta Moreiras.

L'emploi informel

À l'exception du commerce de marché et du transport informel, 90 % ou plus des travailleur·euse·s dans les autres groupes professionnels sont employé·e·s de manière informelle.

Dans les cinq groupes et dans toutes les zones géographiques, la plupart des travailleur·euse·s ont un emploi informel. Hormis le commerce de marché et le transport informel, 90 % ou plus des travailleur·euse·s sont employés de manière informelle (**Tableau 4**).

Dans tous les groupes professionnels, à l'exception du transport, les femmes présentent des taux d'informalité plus élevés que ceux des hommes. La quasi-totalité des femmes et des hommes travaillant dans le travail domestique, dans le travail à domicile et dans la vente de rue le font de manière informelle, avec des taux plus élevés parmi les femmes que parmi les hommes. À Dakar, par exemple, 98 % des femmes et 91 % des hommes ont un emploi informel. Chez les commerçant·e·s de marché, entre 83 % et 90 % des femmes et entre 74 % et 79 % des hommes travaillent de manière informelle, toutes zones géographiques confondues. Cependant, dans les transports, les femmes sont moins susceptibles que les hommes de travailler de manière informelle : à Dakar, par exemple, 55 % des femmes dans cette activité sont employées de façon informelle alors que, chez les hommes, le taux est de 73 % ; dans l'ensemble du milieu urbain du Sénégal, 58 % des femmes et 80 % des hommes ; et au niveau national, le taux d'informalité dans les transports est de 65 % pour les femmes, contre 83 % pour les hommes.

Tableau 4. Groupes de travailleur·euse·s par sexe et si travaillant informellement : à Dakar, dans l'ensemble du milieu urbain et au niveau national

	Femmes	Hommes	Total
Dakar			
Travailleur·euse·s domestiques	97,9	90,9	96,1
Travailleur·euse·s à domicile	99,2	97,7	98,8
Commerçant·e·s de marché	82,8	73,5	75,7
Vendeur·euse·s de rue	99,5	93,9	97,0
Travailleur·euse·s du transport*	54,9	72,6	71,4
Milieu urbain			
Travailleur·euse·s domestiques	96,5	91,6	95,2
Travailleur·euse·s à domicile	99,0	96,1	98,3
Commerçant·e·s de marché	87,8	77,2	80,3
Vendeur·euse·s de rue	98,4	92,1	95,4
Travailleur·euse·s du transport*	57,9	80,3	79,3
Sénégal			
Travailleur·euse·s domestiques	96,5	92,8	95,4
Travailleur·euse·s à domicile	99,1	95,4	98,3
Commerçant·e·s de marché	90,4	79,1	82,8
Vendeur·euse·s de rue	98,6	92,2	95,5
Travailleur·euse·s du transport*	65,4	82,6	82,0

* Contrairement aux autres tableaux, l'emploi total dans le secteur du transport a été utilisé pour estimer le pourcentage de l'informel.



Une récupératrice de déchets travaillant à la décharge de Mbeubeuss.
Crédit photo : Marta Moreiras..

Les travailleur·euse·s à domicile par industrie

Parmi les travailleur·euse·s à domicile, la vente en gros et au détail est l'industrie la plus répandue chez les femmes et elle revêt une plus grande importance à Dakar que dans les autres zones géographiques.

Parmi les travailleur·euse·s à domicile, la plupart des femmes se consacrent à la vente en gros et au détail, la catégorie d'autres biens et services occupant la deuxième place (**Tableau 5**), tandis que la majorité des travailleurs à domicile se situent dans « autres biens et services », puis dans la fabrication de produits (comprenant une multitude de biens, y compris denrées alimentaires et boissons, textiles et vêtements, produits du bois, produits chimiques, métaux, équipements et machines). Pour les femmes, l'importance de la vente en gros et au détail est plus grande à Dakar, par rapport aux autres zones (60 % de l'emploi des femmes à Dakar, 51 % en milieu urbain et 47 % au niveau national), alors que la proportion de femmes consacrées à d'autres biens et services est plus faible à Dakar (20 %) qu'à l'échelle nationale (30 %). Pour leur part, 60 % des travailleurs à domicile à Dakar se trouvent dans d'autres biens et services, cette proportion est de 54 % en milieu urbain et de 50 % au niveau national. Dans l'ensemble des zones géographiques, environ un quart des hommes et 16-17 % des femmes travaillant à domicile sont dans la fabrication de produits.

Tableau 5. Les industries de travailleur·euse·s à domicile à Dakar, dans l'ensemble du milieu urbain et au niveau national par sexe (répartition en pourcentage)

	Femmes	Hommes	Total
Dakar			
Vente en gros et au détail	59,3	14,6	48,1
Activités de fabrication	15,5	24,9	17,8
Hébergement, alimentation/ restauration	5,6	-	4,2
Autres biens et services	19,7	60,5	29,9
Milieu urbain			
Vente en gros et au détail	50,7	18,8	45,3
Activités de fabrication	16,1	26,9	18,0
Hébergement, alimentation/ restauration	6,6	0,04	5,5
Autres biens et services	26,6	54,2	31,3
Sénégal			
Vente en gros et au détail	46,5	22,4	42,3
Activités de fabrication	17,2	27,1	18,9
Hébergement, alimentation/ restauration	6,4	0,3	5,4
Autres biens et services	29,9	50,2	33,4

Le statut dans l'emploi

À Dakar, dans les cinq groupes professionnels, les travailleur·euse·s ont une tendance à être employé·e·s ou indépendant·e·s pour leur propre compte (Tableau 6). Il se peut toutefois que les travailleur·euse·s pour leur propre compte soient classé·e·s de manière erronée à un certain degré.

Les travailleur·euse·s à domicile peuvent être sous-traitant·e·s ou à la tâche et les travailleur·euse·s domestiques peuvent passer par une agence de placement de services. Ces modalités de travail, l'une comme l'autre, reflètent une dépendance et les travailleur·euse·s sont susceptibles d'être classé·e·s comme des non-salarié·e·s dépendant·e·s dans la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP ou ICSE-18). Parmi les commerçant·e·s de marché et les travailleur·euse·s du transport informel, les apprenti·e·s constituent le troisième groupe le plus fréquent. Dans l'ensemble urbain du pays et au niveau national, une part très importante des femmes et des hommes –en particulier dans le travail à domicile– déclareraient être des travailleur·euse·s familiaux collaborant [entraide familiale].

Autour de 70 % des travailleuses domestiques et entre 44 % et 54 % des travailleurs domestiques sont des employés dans les trois zones géographiques. À Dakar, la quasi-totalité des travailleur·euse·s à domicile sont considéré·e·s comme indépendant·e·s pour leur propre compte (96 % pour les femmes et 82 % pour les hommes), tandis que 3 % des femmes et 4 % des hommes se consacrent au travail familial collaborant. Dans le

milieu urbain du Sénégal, juste au-dessous de 77 % des personnes travaillant à domicile, hommes et femmes, sont considérées comme travailleur·euse·s pour leur propre compte et un nombre relativement élevé d'entre elles sont classées comme des travailleur·euse·s familiaux collaborant (20 % parmi les femmes et 8 % parmi les hommes). À l'échelle nationale, concernant le travail à domicile, 69 % des femmes et 75 % des hommes travaillent pour leur propre compte et le pourcentage des travailleur·euse·s familiaux collaborant est élevé (29 % pour les femmes et 13 % pour les hommes).

Les commerçant·e·s de marché sont le seul groupe qui contient toutes les catégories de statut dans l'emploi. À

Dakar, par exemple, une grande partie des commerçant·e·s sont des employé·e·s (43 % des femmes et 42 % des hommes) et des indépendant·e·s (43 % des femmes et 34 % des hommes). En outre, 3 % des femmes et 6 % des hommes sont des employeur·euse·s, 1 à 2 % des femmes et des hommes sont des travailleur·euse·s familiaux collaborant et un pourcentage relativement important est constitué d'apprenti·e·s (10 % pour les femmes et 15 % pour les hommes). Parmi les commerçant·e·s, les apprenti·e·s sont également abondant·e·s dans les autres zones géographiques (10 % pour les femmes dans les deux zones et environ 20 % pour les hommes).



Une commerçante au Marché de Diola Dakar. Crédit photo : Olga Abizaid.

Parmi les vendeuses de rue, toutes zones géographiques confondues, environ 90 % sont des indépendantes pour leur propre compte, tandis qu'environ 5 % sont des travailleuses familiales collaborant. Dans l'ensemble du milieu urbain du Sénégal, 11 % des vendeuses de

rue sont des apprenties, mais ce pourcentage n'atteint qu'1 % à Dakar et au niveau national. Parmi les vendeurs de rue, 85 % sont des indépendants pour leur propre compte à Dakar ; dans les deux autres zones géographiques, cette proportion est d'environ 75 %. Dans toutes

les zones, 2 % des vendeurs de rue sont des employeurs, alors que 3 à 6 % sont des travailleurs familiaux collaborant et 3 à 7 % sont des apprentis.

Tableau 6. Groupes de travailleur-euse-s par statut dans l'emploi et par sexe à Dakar, dans l'ensemble du milieu urbain et au niveau national (en pourcentage)

	Femmes					Hommes					Total				
	Employée	Employeuse	Familiale collaborant	Pour leur propre compte	Apprentie	Employée	Employeuse	Familial collaborant	Pour leur propre compte	Apprenti	Employée	Employeuse	Familiaux collaborant	Pour leur propre compte	Apprenti-e-s
Dakar															
Travailleur-euse-s domestiques	69,6	-	-	30,4	-	52,5	-	-	47,5	-	65,3	-	-	34,7	-
Travailleur-euse-s à domicile	1,9	-	2,5	95,6	-	10,4	1,6	3,9	81,7	2,3	4,5	0,5	2,9	91,3	0,8
Commerçant-e-s de marché	43,2	3,0	1,0	42,9	9,9	42,4	6,0	2,0	34,3	15,4	42,6	5,3	1,7	36,3	14,1
Vendeur-euse-s de rue	3,4	-	4,1	91,5	1,1	5,9	1,8	3,4	85,4	3,4	4,5	0,8	3,8	88,8	2,1
Travailleur-euse-s du transport informel	81,9	-	-	-	18,1	61,7	-	-	27,0	11,2	62,8	-	-	25,7	11,6
Ensemble urbain															
Travailleur-euse-s domestiques	69,6		0,8	29,6		53,9	1,3	0,1	44,5	0,3	65,4	0,3	0,6	33,6	0,1
Travailleur-euse-s à domicile	1,9	0,4	19,6	77,9	0,1	10,4	2,2	8,1	77,4	1,9	3,8	0,8	17,0	77,8	0,5
Commerçant-e-s de marché	29,8	1,8	2,1	56,3	10,0	35,4	5,1	2,4	37,3	19,8	33,7	4,2	2,3	42,9	16,9
Vendeur-euse-s de rue	4,0	0,1	4,6	89,7	1,6	11,2	2,0	4,8	74,9	7,1	7,4	1,0	4,7	82,7	4,2
Travailleur-euse-s du transport informel	85,7	-	0,8	-	13,5	52,7	0,2	1,1	32,9	13,2	53,7	0,2	1,1	31,8	13,2
Sénégal															
Travailleur-euse-s domestiques	66,3	0,1	1,7	31,8	-	43,6	1,7	0,1	54,1	0,6	59,6	0,6	1,3	38,4	0,2
Travailleur-euse-s à domicile	1,7	0,4	28,7	69,0	0,2	7,9	1,5	13,0	75,1	2,6	3,1	0,7	25,2	70,4	0,7
Commerçant-e-s de marché	23,1	1,3	2,4	63,7	9,5	32,0	4,3	2,5	40,4	20,7	29,1	3,3	2,5	48,0	17,1
Vendeur-euse-s de rue	3,7	0,1	5,4	89,4	1,4	11,1	1,5	6,3	74,1	6,9	7,3	0,8	5,8	82,0	4,1
Travailleur-euse-s du transport informel	80,9	-	2,5	6,9	9,6	45,9	0,3	2,1	37,0	14,6	46,9	0,3	2,1	36,2	14,5

Le niveau d'éducation

Le niveau d'éducation, mesuré par le plus haut niveau d'enseignement suivi, est assez faible parmi ces groupes de travailleur·euse·s ; c'est le cas des femmes en particulier.

La part de travailleur·euse·s qui, dans ces groupes, n'ont bénéficié d'aucune éducation formelle est plutôt constituée de femmes. Par exemple, à Dakar, 47 % des vendeuses de rue n'ont pas été scolarisées, par comparaison avec 15 % pour les hommes (**Tableau 7**). De façon semblable, parmi les femmes à Dakar, 40 % des travailleuses domestiques, 45 % des travailleuses à domicile et 32 % des commerçantes de marché n'ont reçu aucune scolarisation, alors que ces pourcentages n'atteignent pas 15 % parmi les hommes de ces groupes. Les femmes ont rarement poursuivi des études secondaires.

Dans les trois zones géographiques, ce sont les commerçantes de marché qui ont bénéficié le plus d'un enseignement secondaire : 27 % à Dakar, 21 % en milieu urbain du Sénégal et 17 % à l'échelle nationale. Pour le reste des groupes, moins de 15 % des femmes ont fait des études secondaires au niveau national et, à ce même niveau, le pourcentage des femmes (ainsi que des hommes) non-scolarisées augmente, par rapport à Dakar, mais des disparités importantes entre les sexes persistent. Chez les hommes, environ un tiers des travailleurs domestiques et des travailleurs à domicile de Dakar –et environ 20 % dans l'ensemble du pays– ont terminé leurs études secondaires avec succès. Dans tous les groupes, les parts des femmes et des hommes ayant achevé des études supérieures sont généralement inférieures à 5 %.



Une vendeuse de rue à Dakar. Crédit photo : Dean Saffron

Tableau 7. Groupes de travailleur·euse·s par niveau d'éducation achevé et par sexe à Dakar, dans l'ensemble urbain et au niveau national (en pourcentage)⁽¹⁾

	Femmes					Hommes					Total				
	Aucun	Coranique (islamique)	Primaire*	Secondaire*	Supérieur*	Aucun	Coranique (islamique)	Primaire*	Secondaire*	Supérieur*	Aucun	Coranique (islamique)	Primaire*	Secondaire*	Supérieur*
Dakar															
Travailleur·euse·s domestiques	40,3	16,0	28,9	13,6	1,2	12,5	13,4	35,2	33,9	5,0	33,3	15,4	30,5	18,7	2,2
Travailleur·euse·s à domicile	45,3	12,0	29,4	11,8	1,5	11,6	29,4	21,2	30,9	6,8	34,8	17,4	26,9	17,8	3,1
Commerçant·e·s de marché	31,8	6,9	29,1	27,0	5,2	11,6	24,0	32,7	24,7	7,0	16,5	19,9	31,8	25,2	6,6
Vendeur·euse·s de rue	46,7	10,6	28,7	12,9	1,1	15,1	35,5	27,6	18,9	2,9	32,7	21,6	28,3	15,6	1,9
Travailleur·euse·s du transport informel	-	-	100,0	-	-	19,2	10,3	42,6	27,0	0,9	18,3	9,8	45,5	25,7	0,8
Ensemble urbain															
Travailleur·euse·s domestiques	43,4	15,7	25,5	14,5	0,9	16,7	18,6	33,8	27,0	3,9	36,3	16,4	27,8	17,8	1,7
Travailleur·euse·s à domicile	47,5	17,2	21,9	12,4	0,9	17,8	34,1	19,3	24,8	4,0	40,8	21,0	21,3	15,2	1,6
Commerçant·e·s de marché	39,7	12,6	23,1	21,5	3,1	14,6	28,2	30,2	22,0	5,0	22,0	23,6	28,1	21,9	4,4
Vendeur·euse·s de rue	49,0	14,5	23,7	11,9	0,9	22,9	36,5	21,8	16,0	2,7	36,8	24,8	22,8	13,8	1,8
Travailleur·euse·s du transport informel	6,7	7,1	84,9	1,3	-	18,7	26,6	31,2	23,0	0,4	18,4	26,0	32,8	22,4	0,4
Sénégal															
Travailleur·euse·s domestiques	46,7	15,6	23,2	13,7	0,8	20,6	24,5	30,1	21,7	3,1	39,0	18,2	25,2	16,1	1,5
Travailleur·euse·s à domicile	53,3	18,9	17,7	9,5	0,6	22,8	41,1	15,0	18,4	2,8	46,5	23,8	17,1	11,5	1,1
Commerçant·e·s de marché	47,6	15,4	18,1	16,6	2,3	15,8	33,3	26,9	19,9	4,1	26,2	27,4	24,0	18,8	3,5
Vendeur·euse·s de rue	52,5	15,4	20,7	10,7	0,7	26,0	39,8	19,4	12,8	2,0	39,8	27,1	20,1	11,7	1,3
Travailleur·euse·s du transport informel	15,4	13,5	66,9	4,2		20,6	33,1	26,1	19,7	0,5	20,5	32,6	27,2	19,3	0,4

⁽¹⁾ Les cellules sont ombrées en vert lorsque la part est égale ou supérieure à 20 %.

Les écoles coraniques, qui sont des écoles islamiques non-officielles, représentent une alternative très prisée en raison de facteurs culturels et autres, étant donné l'absence d'enseignement religieux dans les écoles de l'État. Dans l'ensemble des six groupes de travailleur·euse·s,

une part importante de femmes –et une part plus importante encore pour les hommes– ont atteint leur niveau d'éducation dans des écoles coraniques : à l'échelle nationale, environ 14-18 % des femmes et 25-40 % des hommes entrent dans ce cas. Parmi les hommes, il est

plus probable pour un vendeur de rue ou un travailleur à domicile, par comparaison avec les autres groupes, de ne pas avoir reçu leur éducation que dans une école coranique : 30-35 % à Dakar, 34-37 % dans le milieu urbain du Sénégal et environ 40 % au niveau national.

L'âge

Dans l'ensemble des zones géographiques, 27-30 % des travailleuses domestiques sont âgées d'entre 15 et 24 ans. Chez les hommes, on retrouve les pourcentages les plus élevés d'emploi, dans cette même tranche d'âge, chez les commerçants de marché (22-26 %) et chez les vendeurs de rue (15-19 %).

Même si la grande majorité des travailleur·euse·s se situent dans la tranche d'âge la plus active, de 25 à 54 ans, il existe d'importantes différences d'âge entre les travailleuses et les travailleurs de ces groupes (**Tableau 8**). Nombre de travailleuses domestiques sont jeunes : 27 % à Dakar et environ 30 % en milieu urbain et au niveau national ont entre 15 et 24 ans. Dans cette tranche d'âge représente un pourcentage important de commercantes de marché (14 % dans les trois zones) et chez les travailleuses à domicile (15 % au niveau national, 11 % dans le milieu urbain du Sénégal, mais seulement 4 % à Dakar). Chez les hommes, l'emploi à l'âge de 15-24 ans est le plus fréquent parmi les commerçants de marché : environ 22-26 % dans les trois zones géographiques ; il est aussi relativement courant pour les hommes travaillant dans la vente de rue (15-19 %) dans toutes les zones.

Les personnes âgées de 55 ans et plus sont plus fréquentes chez les travailleur·euse·s à domicile (16-19 % pour les femmes et 16-22 % pour les hommes dans les trois zones), alors que, parmi les vendeur·euse·s de rue, elles ne représentent qu'environ 14 % des femmes et

11 % des hommes. Parmi les personnes de cette tranche d'âge, les hommes travaillant comme domestiques constituent un pourcentage plus élevé que celui des femmes (8-14 % pour les hommes dans toutes les zones géographiques et environ 4 % pour les femmes).

Tableau 8. Groupes de travailleur·euse·s par âge et par sexe à Dakar, dans l'ensemble urbain et au niveau national (répartition en pourcentage)

	Femmes					Hommes				
	15-24	25-34	35-54	55-64	65+	15-24	25-34	35-54	55-64	65+
Dakar										
Travailleur·euse·s domestiques	26,9	35,2	33,4	3,9	0,6	6,0	39,2	46,8	3,7	4,3
Travailleur·euse·s à domicile	4,2	19,3	58,4	13,9	4,1	13,6	27,8	42,9	14,5	1,1
Commerçant·e·s de marché	14,2	30,4	45,5	5,7	4,3	21,8	31,3	38,1	6,1	2,8
Vendeur·euse·s de rue	8,7	20,9	56,2	11,7	2,4	14,9	32,2	42,0	8,8	2,2
Travailleur·euse·s du transport informel	-	65,6	34,4	-	-	15,1	38,6	40,6	5,0	0,8
Milieu urbain										
Travailleur·euse·s domestiques	29,6	32,9	33,1	3,5	0,8	6,3	36,1	46,3	5,5	5,7
Travailleur·euse·s à domicile	11,4	25,0	45,8	12,1	5,7	12,9	26,4	39,5	15,1	6,1
Commerçant·e·s de marché	13,5	27,9	44,2	9,9	4,5	24,8	29,9	36,2	6,5	2,7
Vendeur·euse·s de rue	8,8	23,6	52,8	11,6	3,1	18,1	29,7	40,7	8,6	2,9
Travailleur·euse·s du transport informel	4,7	61,1	33,4	0,8	-	19,4	36,7	36,7	5,6	1,6
Sénégal										
Travailleur·euse·s domestiques	31,4	31,4	32,5	4,0	0,8	5,8	35,8	44,0	9,1	5,3
Travailleur·euse·s à domicile	14,7	26,0	43,0	11,1	5,2	15,3	24,0	38,3	14,9	7,5
Commerçant·e·s de marché	14,0	26,2	44,5	11,1	4,2	25,7	28,4	36,3	7,0	2,7
Vendeur·euse·s de rue	9,6	24,3	52,1	10,4	3,6	19,0	29,6	39,7	8,8	2,9
Travailleur·euse·s du transport informel	10,8	45,6	36,5	7,2	-	22,0	34,3	37,1	5,3	1,3

Les heures de travail

La plupart des hommes et des femmes dans ces groupes travaillent plus de 40 heures par semaine.

Des parts plus élevées des hommes que des femmes travaillent de longues heures (**Tableau 9**), une tendance que l'on retrouve dans chaque zone géographique. Pour les deux sexes, les pourcentages les plus élevés des personnes connaissant des semaines de travail plus longues se trouvent à Dakar ; ils sont légèrement inférieurs dans

le milieu urbain du Sénégal et encore plus bas à l'échelle nationale. Les travailleur-euse-s du transport informel font exception à la règle puisque, pour ce groupe, dans le milieu urbain du Sénégal et au niveau national, 62-63 % des travailleur-euse-s travaillent en moyenne 48 heures ou plus par semaine, alors qu'à Dakar le taux est de 54 %.

Tableau 9. Groupes de travailleur-euse-s par nombre d'heures hebdomadaires travaillées et par sexe à Dakar, en milieu urbain et au niveau national (répartition en pourcentage)⁽¹⁾

	Femmes					Hommes					Total				
	<15 heures	15-34 heures	35-39 heures	40-48 heures	>48 heures	<15 heures	15-34 heures	35-39 heures	40-48 heures	>48 heures	<15 heures	15-34 heures	35-39 heures	40-48 heures	>48 heures
Dakar															
Travailleur-euse-s domestiques	11,4	17,4	4,6	18,4	48,1	2,4	17,9	10,5	30,1	39,0	9,2	17,5	6,1	21,3	45,8
Travailleur-euse-s à domicile	8,6	26,1	7,0	15,8	42,4	5,2	15,9	-	14,4	64,5	7,6	23,0	4,9	15,4	49,2
Commerçant-e-s de marché	2,7	16,2	9,4	31,8	39,8	0,9	4,0	1,1	32,9	61,1	1,3	6,9	3,1	32,7	56,0
Vendeur-euse-s de rue	5,1	26,3	23,0	23,7	21,9	4,7	10,3	2,9	17,8	64,2	4,9	19,2	14,1	21,1	40,7
Travailleur-euse-s du transport informel	-	46,8	-	36,1	17,1	-	16,5	4,3	23,0	56,3	-	18,0	4,0	23,7	54,3
Milieu urbain															
Travailleur-euse-s domestiques	11,1	18,1	4,8	21,1	44,8	2,6	17,1	10,5	26,9	42,6	8,8	17,8	6,3	22,7	44,2
Travailleur-euse-s à domicile	11,4	28,2	10,1	13,6	36,6	9,6	17,0	2,5	15,1	55,5	11,0	25,6	8,4	13,9	40,9
Commerçant-e-s de marché	4,7	18,8	11,6	27,7	37,3	1,4	4,7	1,8	28,7	63,4	2,4	8,8	4,7	28,4	55,8
Vendeur-euse-s de rue	6,9	27,9	19,2	20,4	25,6	4,5	11,0	4,5	19,3	60,6	5,8	20,0	12,3	19,9	42,1
Travailleur-euse-s du transport informel	3,7	40,3	-	33,6	22,5	1,0	13,1	4,0	18,2	63,7	1,1	13,9	3,9	18,7	62,4
Sénégal															
Travailleur-euse-s domestiques	11,1	20,0	5,1	22,2	41,6	4,0	17,8	10,4	27,1	40,5	9,0	19,4	6,6	23,6	41,3
Travailleur-euse-s à domicile	11,9	29,0	9,5	14,8	34,8	12,4	16,8	3,7	12,6	54,3	12,0	26,3	8,2	14,3	39,1
Commerçant-e-s de marché	7,6	21,3	12,5	25,3	33,2	2,0	5,8	2,5	29,4	60,3	3,8	10,9	5,8	28,1	51,4
Vendeur-euse-s de rue	8,4	31,0	18,2	18,6	23,8	6,3	13,4	5,8	17,1	57,3	7,4	22,5	12,2	17,9	39,9
Travailleur-euse-s du transport informel	4,8	41,1	1,8	33,2	19,0	2,1	10,6	4,3	18,7	64,4	2,1	11,4	4,2	19,1	63,2

⁽¹⁾ Les cellules sont ombrées en vert lorsque la part est égale ou supérieure à 20 %.

Chez les femmes, les semaines de 40 heures travaillées ou plus sont la moyenne pour 50-60 % des travailleuses à domicile, pour 60-70 % des travailleuses domestiques et des commerçantes de marché, pour environ 55 % des travailleuses du transport informel et pour 45 % des vendeuses de rue. Chez les hommes, une semaine de travail de 40 heures travaillées ou plus est la moyenne pour 70-80 % des travailleurs domestiques, des travailleurs à domicile et des vendeurs de rue, pour 80 % des travailleurs du transport et pour 90 % des commerçants de marché.

Il est plus probable pour les femmes –que pour les hommes– faisant du travail domestique, du travail à domicile et de la vente de rue de travailler moins de 40 heures par semaine. Dans toutes les zones géographiques, environ 30 à 55 % des femmes de ces groupes travaillent moins longtemps par semaine, par comparaison avec environ 20 à 30 % des hommes. Les commerçant-e-s de marché sont les moins susceptibles de travailler moins d'heures, surtout chez les hommes : seulement 6 % des hommes à Dakar, 8 % dans le milieu urbain du Sénégal et 10 % au niveau national, comparés à 28-42 % des femmes, toutes zones géographiques confondues.

La régularité des rémunérations

Seules 9 % des personnes employées dans les six groupes de travailleur·euse·s ont déclaré recevoir une fiche de paie et donc une rémunération fixe ou régulière. Cependant, la quasi-totalité des travailleur·euse·s domestiques (97 % chez les femmes et 84 % chez les hommes) touchent une paie régulièrement.

En 2019, l'ENES comportait des questions sur les revenus qui ne se posaient qu'aux personnes à statut d'employé(e), dont un pourcentage élevé dans les six groupes de travailleur·euse·s (près de 60 %) n'a pas déclaré de revenus. La quasi-totalité a toutefois répondu à la question sur la régularité des paiements (pour savoir

si ceux-ci étaient fixes, hebdomadaires ou trimestriels, ou bien, variables ou irréguliers) (**Tableau 10**).

Les travailleur·euse·s domestiques –les femmes comme les hommes– constituent le groupe de travailleur·euse·s le plus susceptible de recevoir une rémunération

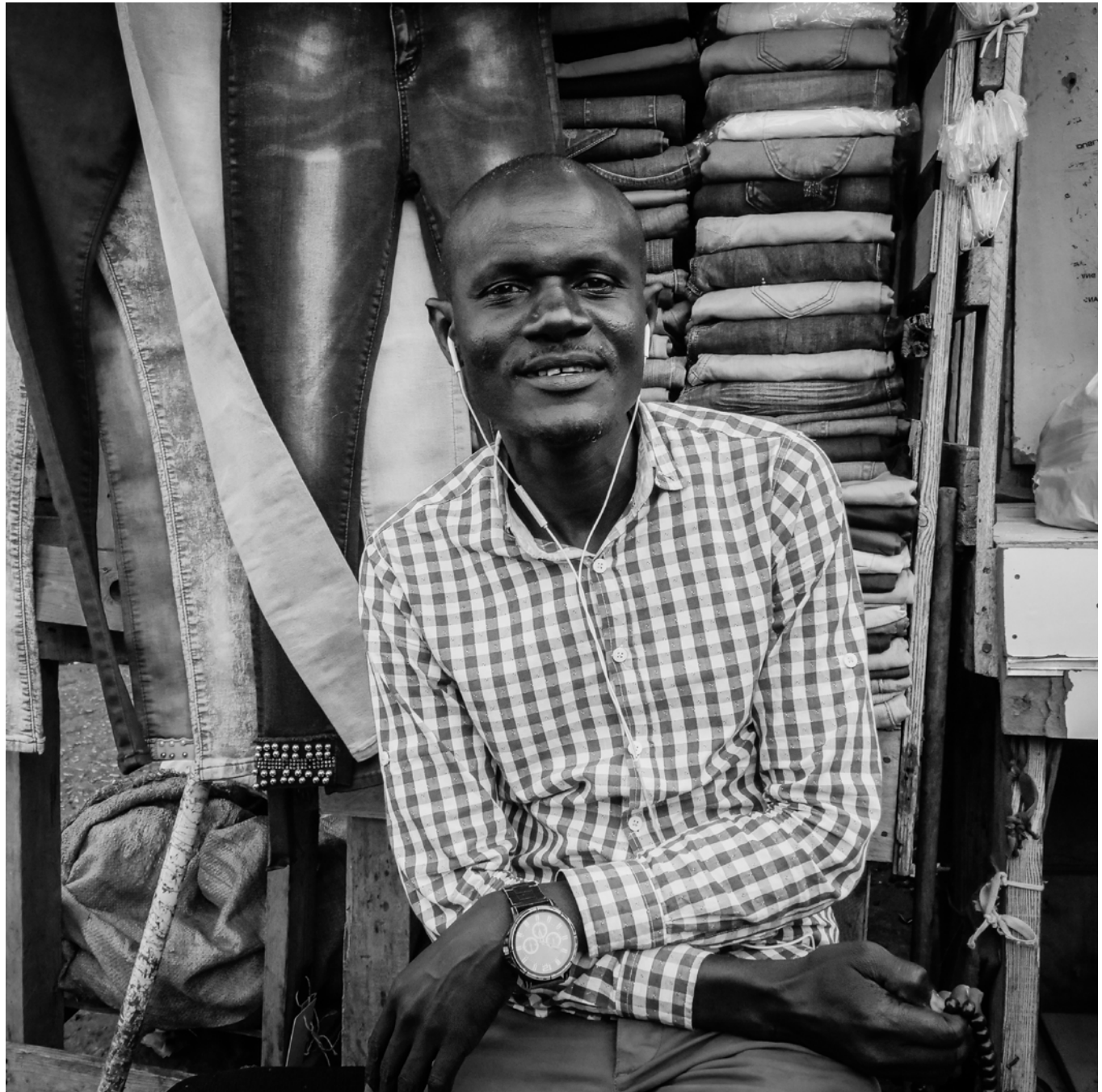
Tableau 10. Personnes employées dans les groupes de travailleur·euse·s par régularité des paiements et par sexe à Dakar, dans l'ensemble du milieu urbain et au niveau national (en pourcentage)

	Femmes		Hommes		Total	
	Fréquence fixe	Variable/ irrégulière	Fréquence fixe	Variable/ irrégulière	Fréquence fixe	Variable/ irrégulière
Dakar						
Travailleur·euse·s domestiques	97,1	2,9	84,2	15,8	94,5	5,5
Travailleur·euse·s à domicile	34,1	65,9	40,8	59,2	39,1	60,9
Commerçant·e·s de marché	69,1	30,9	59,6	40,4	61,8	38,2
Vendeur·euse·s de rue	45,5	54,5	23,0	77,0	31,4	68,6
Travailleur·euse·s du transport informel	70,5	29,5	54,6	45,4	55,7	44,3
Milieu urbain						
Travailleur·euse·s domestiques	92,1	7,9	82,3	17,7	90,0	10,0
Travailleur·euse·s à domicile	40,4	59,6	34,1	65,9	36,4	63,6
Commerçant·e·s de marché	59,7	40,3	49,5	50,5	51,8	48,2
Vendeur·euse·s de rue	43,3	56,7	23,0	77,0	28,2	71,8
Travailleur·euse·s du transport informel	60,5	39,5	45,5	54,5	46,2	53,8
Sénégal						
Travailleur·euse·s domestiques	90,8	9,2	80,8	19,2	88,7	11,3
Travailleur·euse·s à domicile	34,6	65,4	26,0	74,0	29,4	70,6
Commerçant·e·s de marché	54,5	45,5	46,6	53,4	48,4	51,6
Vendeur·euse·s de rue	47,9	52,1	28,2	71,8	32,8	67,2
Travailleur·euse·s du transport informel	66,4	33,6	42,3	57,7	43,3	56,7

régulièrement. C'était le cas pour presque l'ensemble de ce groupe à Dakar (97 % des femmes, 84 % des hommes) et pour une forte proportion dans les autres zones géographiques : pour les femmes, 92 % en milieu urbain et 91 % à l'échelle nationale et, pour les hommes, 82 % et 81 % respectivement. Ce sont les commerçant·e·s de marché le deuxième groupe où la plupart de ses membres touche une paie régulière, un pourcentage pourtant beaucoup plus faible que celui des travailleur·euse·s domestiques : pour les femmes, 69 % à Dakar, 60 % en milieu urbain et 55 % au niveau national et, pour les hommes, 60 %, 50 % et 47 % respectivement.

Parmi les travailleur·euse·s à domicile, les vendeur·euse·s de rue et les travailleur·euse·s du transport informel, il existe des écarts importants entre les femmes et les hommes quant à la réception régulière d'une rémunération, les femmes étant beaucoup plus susceptibles que les hommes d'être payées à dates fixes dans les trois zones géographiques. Les travailleur·euse·s à domicile de Dakar font exception : 34 % des femmes reçoivent des paiements réguliers, contre 41 % des hommes. Cependant, dans les autres zones géographiques, on retrouve la même tendance que dans les autres groupes, c'est-à-dire qu'il est plus probable pour une femme que pour un homme de recevoir une paie régulièrement : en milieu urbain, 43 % des femmes contre 23 % des hommes dans le travail à domicile et, au niveau national, 35 % des femmes contre 26 % des hommes. Parmi les vendeur·euse·s de rue, 43-48 % des femmes reçoivent une rémunération de façon régulière, par comparaison avec 23-28 % des hommes, dans toutes les régions.

Les résultats soulignent les vulnérabilités que rencontrent la plupart des personnes appartenant à ces groupes de travailleur·euse·s, des vulnérabilités qui découlent du caractère informel de leur travail.



Un vendeur de rue à Dakar. Crédit photo : Dean Saffron.



Ce document a été préparé avec l'aide d'un groupe consultatif composé par François Roubaud et Mireille Razafindrakoto de l'Institut français de recherche pour le développement (IRD-DIAL) et de l'Université fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ), ainsi que de Gayatri Koolwal, Françoise Carré et Joann Vanek du programme de statistiques de WIEGO.

L'auteure

Gayatri Koolwal est membre de l'équipe du Programme de statistiques à WIEGO et consultante internationale en développement économique.

À propos de WIEGO

Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO, pour son sigle en anglais) est un réseau mondial consacré à promouvoir l'autonomisation des personnes travailleuses démunies – en particulier des femmes – dans l'économie informelle afin de garantir leurs moyens de subsistance. Nous considérons que toutes les personnes travailleuses doivent avoir les mêmes droits, opportunités économiques et protections, ainsi qu'être en mesure de s'exprimer sur un pied d'égalité. Pour favoriser le changement, WIEGO vise à améliorer les statistiques et élargir les connaissances sur l'économie informelle, à créer des réseaux et renforcer les capacités des organisations des travailleuses et travailleurs de l'informel et, en collaboration avec ces réseaux et organisations, à influencer les politiques locales, nationales et internationales. Visitez www.wiego.org/fr Voir <https://www.wiego.org/fr/publications-et-ressources>

Les notes d'information statistique

Les notes d'information statistique élaborées par WIEGO font partie de sa série de publications. Les notes ont pour objectif (1) d'offrir, dans des formats accessibles, des statistiques sur l'économie informelle et sur les catégories de travailleuse·eur·s de l'informel d'une ville, d'un pays ou d'une région ; et (2) de décrire et d'évaluer les méthodes de collecte, de tabulation ou d'analyse des statistiques sur les travailleuse·eur·s de l'informel.